

Le Bureau International Jeunesse

Bureau International Jeunesse – Fédération Wallonie-Bruxelles

Formation en France : soutenir la santé mentale des bénévoles grâce au mentorat (EN)

Beatrice · Wednesday, July 17th, 2024

Le mentorat est l'un des éléments clés pour garantir des projets de volontariat significatifs du Corps européen de solidarité. Les personnes qui travaillent directement avec les volontaires ont tout intérêt à mieux comprendre comment promouvoir et soutenir la santé mentale des volontaires.

Contenu et objectifs de la formation

- Équiper les bénévoles de mécanismes d'adaptation pour renforcer leur résilience
- Créer un environnement favorable où la communication ouverte sur la santé mentale est encouragée
- Reconnaître les signes potentiels de problèmes de santé mentale chez les bénévoles
- Préparer votre organisation aux défis potentiels auxquels les bénévoles peuvent être confrontés

Dans cette formation, nous n'abordons pas la santé mentale sous l'angle du diagnostic, de la thérapie ou de la guérison – ces approches relèvent du travail professionnel en dehors du travail des organisations de volontaires du Corps européen de solidarité.

Lieu et dates

La formation se déroulera à l'hôtel Castel Maintenon, 1 rue de la Ferté, 28130 Maintenon, France.

- Arrivée le dimanche 24 novembre
- Départ le vendredi 29 novembre

Profil des participants

- Vous êtes un(e) francophone d'au moins 18 ans et votre structure est établie sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Vous êtes travailleur de jeunesse actif auprès d'une organisation détentrice d'un label de qualité CES accordé par le BIJ (travailleur.se.s de jeunesse, mentor, jeunes leader etc.) ;
- Vous travaillez directement avec les volontaires du Corps européen de solidarité
- Vous travaillez dans un rôle de soutien aux volontaires
- Vous êtes capable de travailler en anglais.

Vous pouvez être un mentor, un tuteur, un coordinateur de projet ou le principal contact des volontaires dans votre organisation. Il est important que votre rôle soit de soutenir les volontaires dans leur projet. Cette formation vous sera particulièrement utile si vous avez besoin de mieux comprendre comment soutenir la santé mentale des volontaires dans le cadre de votre travail. Aucune connaissance préalable en matière de santé mentale n'est nécessaire.

Cette formation n'est pas ouverte aux professionnels de la santé mentale, tels que les thérapeutes, les psychologues et le personnel clinique.

Tâches préparatoires

Session de formation en ligne le 12 novembre de 12 à 14 CET dans ZOOM. Les participants sélectionnés recevront des tâches préparatoires (jusqu'à 2-3 heures nécessaires).

Programme

- Jour 1 : Qu'est-ce que la santé mentale et quel est mon rôle dans sa promotion ?
- Jour 2 : Comment le stress m'affecte et affecte les volontaires. Que pouvons-nous faire pour y remédier ?
- Jour 3 : Comment puis-je soutenir les volontaires en détresse ?
- Jour 4 : Quel est mon système de soutien organisationnel et personnel ?

Langue de travail

Anglais

Conditions de participation

Le BIJ et les organisateurs prennent en charge les frais de transports internationaux, de programme et de séjour des participants FWB sélectionnés. Un contrat de participation devra être signé et un rapport d'activité sera demandé à l'issue de l'activité.

Sûr, accessible et durable

Dans cet événement, nous suivons les principes d'un espace plus sûr. Nous nous efforçons de faire en sorte que chacun soit accueilli comme il est et que personne n'ait à craindre la discrimination ou le harcèlement. Nous souhaitons que vous respectiez le même principe.

Nos activités sont accessibles aux personnes ayant des capacités différentes. Si vous avez besoin d'une personne de confiance, d'une salle et d'un transport accessibles ou d'un autre type de soutien, nous vous le fournirons. Vous pouvez nous faire part de vos besoins individuels à l'avance afin que nous puissions vous aider dans votre participation.

Nous respectons également les régimes et les allergies alimentaires de tous les participants.

Comment procéder ?

Posez votre candidature [via ce lien](#) au plus tard le 3 septembre 2024.

Des questions ?

Contactez Gaëlle Le Breton, chargée du suivi de ce dossier au BIJ : gaelle.lebreton@cfwb.be

This entry was posted on Wednesday, July 17th, 2024 at 2:12 pm and is filed under You can follow any responses to this entry through the [Comments \(RSS\)](#) feed. Both comments and pings are currently closed.